

ANAGANTIO
MDCVIII - AL
3861 - MT

NIVERENN 18

(Fev. 1991 e.v.)



KANNAD AR BREDEROURIEZH DROUIZEL
Cahier de Philosophie Celtique
fondé en 1503 par NEVEN LEWARC'H

1e N°: 30 F

KAD

DIRECTEUR de la PUBLICATION : Y. M. GEFFLOT

ADMINISTRATION REDACTION

CORRESPONDANCE : KAD - c/o Y.M. Gefflot
6 avenue Yves Thépot
29000 Quimper

COMITE DE REDACTION : AN HABASK
MAGOSIOS
AB ARTONOVIOS

ABONNEMENT : 4 Numéros (Nelle. série) : 100 Francs
Soutien : 120 Francs

Réglement à adresser exclusivement par chèque à l'ordre de
KAD - GOURZEEZ TUD DONN -
C.M.B. QUIMPER - CENTRE compte courant : 013296863 40

Nos dessins, photos et autres clichés ne peuvent être reproduits, en totalité ou en partie, qu'avec l'agrément écrit de la rédaction de KAD.
Toutes atteintes à nos droits de propriété feront l'objet de poursuites.
Il en est de même des textes publiés par KAD.

Imprimerie spéciale de "KAD".



EDITORIAL
PENNAD STUR

NOTRE HERITAGE

TRADITION ET EVOLUTION

Déjà un an ... Il y a maintenant plus de douze lunes que le Ri-Drevon Gudaër NEVEN LEWARC'H - quittant Abred, le Temps de la Nécessité et de la mort - a pris le chemin de la **Transmigration**. Au cours des Gouelioù de l'année nous avons honoré sa mémoire pour ce qu'il a été, ici, en Terre d'Armorique et pour que Dana protège sa route, et que les Dieux de Celtie l'aident à franchir le seuil de la Connaissance, le Grand Aboutissement Druidique, afin que Neven Lewarc'h parvienne à Gwenved.

Avant sa désincarnation, il avait ressenti la nécessité de ramener la Communauté dans ses objectifs initiaux, de revenir aux sources ... Il m'avait dit, peu après Samain, combien il souhaitait retrouver l'Union des Gens de Dana dans la Grande Fraternité des Gens du Chêne. Il ne cessait d'ailleurs, de se remémorer le Serment Sacré de Barenton ...

Heureuse et riche époque, il est vrai, où Marchal, Berthou, Bayer du Bern, Coarer, Tullou et quelques autres comme Choleau étaient, dans leurs différences, réunis dans la Très Ancienne Fraternité des Gens du Chêne. C'est d'ailleurs dans cet état d'esprit que Neven Lewarc'h avait rédigé le texte édité que nous avons publié dans Kad n° 17.

Dans le même temps, je lui avais fait la promesse d'oeuvrer - sous la Lumière Blanche - dans ce renouveau de l'Assemblée des Tud Donn.

Aujourd'hui, plus que jamais, An Habask et moi-même, qui avons la charge du devenir de la Kredenn Geltiek, nous affirmons la volonté de poursuivre l'Oeuvre - dans la continuité et dans l'évolution.

Depuis près d'un an, aux quatre angles de la Bretagne, nous avons écouté et nous avons entendu. De ces rencontres, de ces échanges, nous avons alimenté notre réflexion et nous avons pu prendre ainsi deux décisions importantes. Nous avons décidé de fonctionner - pour un temps - avec un Poëllgor réduit. Il a été mis en place en EDRINIS de MDCVII-AL.

Dans le même temps, nous avons déterminé et adopté les dispositions nécessaires pour replacer la Kredenn Geltiek dans ses orientations originaires.

La Kredenn dans son histoire, a été traversée par de multiples courants qui malheureusement n'appartenaient pas toujours à la Tradition Celtique. Aussi, en cette année MDCVII - AL -, revenir aux sources cela a été pour nous : de conserver, pour des raisons légales face aux tutelles administratives, l'association dénommée Kredenn Geltiek (association déclarée selon la loi 1901), et d'apparaître, de nous prévaloir, dorénavant de la GOURZEZ TUD DONN, de la Très Ancienne Fraternité des Gens du Chêne afin de redonner à cette Assemblée la place qui est la sienne dans ce pays.

Dans les turbulences qui agitent depuis déjà trop longtemps le **druidisme** en Bretagne, il ne nous paraît pas inutile d'apporter ici quelques précisions sur les concepts directeurs que nous avons retenus pour le devenir de notre association. Espérons que ces éclaircissements mettront un point final aux intentions précieuses que l'on nous prête.

Le Poëllgor, et moi-même Ri-Drevon Gudaër des Tud Donn, n'avons pas pour objectif de promouvoir une nouvelle chapelle, un néo-temple, fussent-ils païens.

Ni prêtre, ni moine, mais Druide. Nous voulons que la GOURZEZ TUD DONN soit une structure ouverte à tous ceux qui dans la fraternité, sans sectarisme, veulent oeuvrer à la renaissance d'une spiritualité celtique adaptée à notre peuple, à notre territoire et à l'époque à laquelle nous appartenons, et ce, dans le respect de la Tradition. En d'autres termes, une clairière ouverte à ceux qui par leurs études cherchent à approfondir leurs connaissances et qui, dans un travail fécond, enrichi des apports de chacun, s'engagent à poursuivre, avec opiniâtreté, la lutte de nos pères au service de l'Idéal, et ce, sans la moindre prétention de conquête.

Pourquoi une structure ouverte ? Il y a en cela deux raisons. La première appartient à notre éthique. Nous pensons que dans sa fonction sacerdotale, le druide - aujourd'hui plus que jamais - doit instruire et enseigner - mais qu'il n'a rien à inculquer - rien à imposer. Il donne à réfléchir, il conseille, et s'il doit convaincre, c'est dans et par le dialogue.

La deuxième raison appartient à la **Tradition des Druides** : c'est la Tolérance. La tolérance dans le dialogue, c'est reconnaître dans l'autre sa valeur et sa sincérité dans ses efforts à acquérir la **Connaissance**. Cela veut dire pour nous, Druides des Tud Donn, que nous nous refusons d'avoir et de défendre une quelconque idéologie - au sens de théorie doctrinaire, dogmatique. Nous le savons - l'histoire des hommes nous le confirme - toute idéologie démontre toujours, dans le temps, ses limites et sa perversité.

Certains voudraient - aujourd'hui - imposer aux Druides d'Armorique une coloration conforme aux critères utilisés par les pouvoirs qui font violence à notre identité. Ne nous laissons pas entraîner dans cette voie. En tant que Druides, notre **politique** est ailleurs, nous ne sommes ni rouge ni rose, ni vert ... nous ne pouvons avoir qu'une seule coloration, c'est le Gwen ha Du de la nation bretonne.

Enfin pour répondre à certaines interrogations entendues ces derniers mois, nous disons clairement que nous nous refusons d'exclure de la discussion, du dialogue, quiconque, sous prétexte qu'il possède, en tant qu'individu, une idéologie qui nous semble erronée. En effet, pour nous, nier ces personnes, c'est prétendre, avec autoritarisme, qu'elles n'existent pas, qu'elles sont hors du mouvement évolutif des être-vivants. C'est une aberration. Notre conception du dialogue est différente. Pour les Tud Donn la règle majeure c'est que le Druide (et ceci d'ailleurs quelle que soit sa clairière ou sa communauté) s'interdit de s'exprimer sur des questions idéologiques. Ainsi, le racisme, (et son antonyme) au sens sémantique (et médiatique) que la francophonie lui donne, recouvre une de ces idéologies dont la perversité n'est plus à démontrer. Encore une fois nous disons avec force que ces idéologies sont en parfaite opposition avec notre conception, et que la Tradition dont nous nous réclamons n'appartient pas à une race, mais à une civilisation et que celle-ci est celle de notre peuple, de notre pays et de notre nation.

La GOURZEZ TUD DONN se veut être dans la Tradition Celtique, une Assemblée ayant notamment pour but de poursuivre

la lutte engagée par ses Pères et ce, dans la CONTINUITÉ ET L'ÉVOLUTION qui est la **Loi** primordiale des Celtes.

Sous les Trois Traits de la Lumière Blanche - puissions-nous, dans la Sagesse et dans la Paix, unir nos forces pour que "rien ni personne ne nous empêche de marcher vers le but".

Evit ar Gwir enep d'ar bed !

Netra na den neviro houzhimp da gerzhout war-du ar pal.

Béni celui que l'on ne nomme pas.
Qu'il nous donne Sa Lumière !

AB ARTONOVIOS - RI-DREVON GUDAER.

GOURZEZ TUD DONN.

CONTRIBUTION

Nouvellement entré au Goursez Tud Donn, c'est avec plaisir que j'offre mon "humble" contribution à l'épanouissement du mouvement. "Humble", parce que je suis très jeune (je n'ai pas connu les grands moments de la défense de notre patrimoine) et parce que je ne parle aucune langue celtique, étant originaire du Nord de la France.

Français administrativement, je suis pourtant Celte en conscience, et je vis en Bretagne, l'une des terres celtiques.

Cette petite explication me semblait nécessaire pour éclairer mes propos futurs.

C'est à travers la mythologie et l'art (la musique, en particulier), que j'ai découvert le génie celtique et l'originalité de cette forme de pensée (car c'en est une!).

Par approfondissement j'ai découvert le personnage du Druide, important dans la société celtique antique, et, en particulier, sa fonction régulatrice au sein de cette société.

Homme de science, juge, artiste, conseiller, le Druide représentait une force neutre, au-delà du bien et du mal, assurant la stabilité psychique de la Communauté humaine. Ou, pour mieux dire, conduisait chaque sous communauté (le clan - le peuple) à un équilibre propre; et au mieux et épisodiquement (à travers le festiaire) à un équilibre entre clans ou peuples, propre à chaque nation.

Ma question fut alors : Si génie celtique il y a, quelle est sa nature? Comment l'exploiter de nos jours?

Freud a pensé que l'art était un mode spécifique de réconciliation des principes de plaisir et de réalité: "...l'artiste se détourne du réel vers l'imaginaire, mais il revient à la réalité, en s'appuyant sur le fait que le renoncement exigé par la réalité, péniblement ressenti par les hommes, est lui-même une partie de la réalité."

Et c'est là que se situe, à mon avis, le génie du Druide antique : dans le fait d'avoir imposé certaines techniques artistiques comme hygiène de vie facteur d'équilibre. (Je ne développerai pas ce thème ici, car ce n'est pas mon objet.) Depuis l'antiquité, le temps a passé, la religion chrétienne s'est imposé en Europe, les formes d'organisation politiques et territoriales romaines aussi.

Il ne nous reste de l'Antiquité celtique que quelques témoignages écrits recueillis tardivement par des moines chrétiens censeurs et pratiquant la censure; un art musical pauvre, des langues largement métissées; un patrimoine archéologique peu riche et surtout méprisé au nom de la théorie selon laquelle la Civilisation

aurait ses origines dans un pseudo-berceau méditerranéen...

Mais malgré tout cela, l'esprit celtique a perduré et a même obligé chrétiens, romains, francs, saxons, etc..., à adopter leurs systèmes et à les rendre compatibles avec lui. Ceci jusqu'à très tard dans l'histoire, et encore actuellement. Peut-être même le rayonnement européen à travers le monde dès le XV^e siècle a-t-il transporté avec lui une partie de cet esprit celtique qui subsisterait dans les institutions modernes (de l'Amérique, par exemple). (Il serait intéressant qu'une personne compétente se penche sur ce sujet.)

Alors quel est cet esprit celtique?

Ce serait la reconnaissance des pulsions individuelles et sociales, et de la possibilité de les libérer dans un cadre particulier et souple (un contrat social) dans la mesure où l'équilibre interne du groupe est sauvegardé.

L'esprit celtique ne propose pas de modèle. Il se contente de décrire des possibilités de défoulement et l'harmonie qui en découle. Et c'est pour cela que le celte a pour temple son environnement naturel ouest-européen. C'est en lui qu'il repère à la fois ses points d'ancrage (l'homme est animal) et modélise ses possibilités de réalisation de ses pulsions (l'homme choisit). Et ceci, sous la forme d'actions artistiques et ludiques faisant appel à l'imaginaire individuel et son collectif. Le Festival Interceltique de Lorient en est la plus belle représentation moderne. Ce festival oblige les touristes non celtes à reconnaître l'existence des nations "sans papier" et d'une unité culturelle vivante. Il propose le rêve à travers l'art, sportif et musical notamment; S'y abandonne qu'y veut. Mais le plus important, et nous mêmes l'oublions trop souvent, enfermés dans une sorte de "bretonnisme", c'est que ce festival jette sans violence à la face du continent européen la réalité d'un combat identique pour les Ecossais, les Gallois, les Irlandais, les Cornouaillais & les Bretons : Nous sommes encore sur notre terre et nous y faisons encore ce que nous voulons."

Voilà le génie celtique. Et si Druides il y a encore, leur fonction est principalement de le promouvoir et de l'enrichir, voire même, de dénoncer haut et fort toute menace envers lui. Et si il existe des intellectuels de toutes compétences désireux de participer à la régulation sociale par le moyen des arts; Druides il y aura encore!

Des tonnes de préjugés pèsent pourtant sur nous, et, paradoxalement, rares sont ceux qui connaissent notre existence et nos buts.

Druides sans Rois, nous ne pouvons que nous bombarder Druides auprès du peuple. Il nous faut prouver que nous ne sommes pas une communauté stérilement spéculative, mais une puissance intellectuelle prête à intervenir dans les grands combats sociaux.

Pour se faire, me semble-t-il, le Goursez Tud Donn s'épure. Il retient l'Essentiel pour goûter la Victoire de l'Eternel Renouveau. Encore faut-il être assez

nombreux et compétents pour intervenir sagement.

Je serai donc heureux que les enseignants, des professionnels du droit, de la médecine et de toutes autres sciences, ainsi que des artistes, nous rejoignent pour oeuvrer à :

- La reconnaissance de l'esprit celtique.
- L'ouverture des dialogues avec les autorités officielles malheureusement tutrices des pays celtes, pour que cessent les brimades que subissent ces nations.
- La création d'une multitude d'espace d'expression de qualité équivalente au Festival Interceltique de Lorient.

Ainsi, le Goursez Tud Donn, clarifiant buts et fonctions sous la direction du Ri Drevon Gudaër Ab Artonovios, pourra saluer dignement et fièrement tous ses Frères sous les Trois Rais de la Lumière Blanche.

Egi an Ed!

R. J. X Magosios Ker.



La Symphonie Cosmique des Eons et le scintillement des Etoiles :

Réflexions inspirées à *an Habesak* par la lecture d'un article de Jean E. CHARON, physicien, chercheur spécialiste des électrons, inventeur de la "théorie des Eons" et auteur de :

- Mort, voici ta défaite - Paris : Albin Michel, 1979 ;
- La Nature de l'espace-temps en Relativité Complexe - Albin Michel, 1982 ;
- J'ai vécu 15 milliards d'années - Albin Michel ;
- L'Esprit, cet inconnu - Albin Michel.

- Allons-nous bientôt pouvoir faire la physique de l'âme ? Cette étude débouchera-t-elle sur une nouvelle science exacte ? Va-t-on enfin pouvoir décrire les processus psychiques comme on décrit les phénomènes physiques ?

On connaît déjà, depuis Einstein, les interférences de l'espace et du temps et la théorie de la relativité. Or si l'espace se courbe un peu plus, il finit par craquer et, comme l'avion crève le mur du son, on crève ici le mur de l'espace ... et on passe de l'autre côté (comme *Alice au Pays des merveilles ...?*). Imaginez une pièce de monnaie dont on ne voyait jusqu'alors que le côté "face" et dont on découvre le côté "pile" ...

Les physiciens ont constaté que de l'autre côté, dans cet *autre monde*, l'espace s'écoule comme s'il était du temps. L'observateur se déplace donc dans le temps ... comme il se déplace normalement dans l'espace ! Et ce déplacement dans le temps se fait dans un continuum spatial conscient.

Et c'est ainsi que la physique a découvert, en 1977, ce qu'elle a appelé *la relativité complexe*, autrement dit ce que nous appelons traditionnellement *le monde spirituel* ...

- Et dès lors - le saviez-vous seulement ? - quel immense silence sur cette découverte capitale ! ...

L'univers n'est donc plus un *monde extérieur* unique, quantifiable, avec ses propriétés physiques, mais aussi désormais un *monde intérieur*, fait, également, d'espace et de temps quantifiables, avec, en plus, des propriétés *psychiques*. Ces deux mondes constituent l'objet de la *nouvelle physique* ou *psychophysique*, déjà inscrite aux programmes d'universités d'outre-Atlantique, telles que Stanford et Montréal ... par exemple).

Le problème, pour l'étude du *monde intérieur*, c'est que celui-ci est invisible à nos yeux physiques (mais les microbes ne l'étaient pas moins au siècle dernier ...).

Reprenons notre histoire de pile et de face : imaginons une feuille de papier posée sur une table. On n'en voit évidemment que la face supérieure (côté face, le *monde extérieur*), ce qui n'empêche pas la face inférieure (côté pile, le *monde intérieur*) d'exister, et il serait bien ridicule de prétendre qu'il n'existe pas. C'est pourtant ce que tant et tant de sceptiques, savants ou pas, font depuis des siècles !

Imaginons à présent qu'il y ait de petits aimants invisibles, mais mobiles, sous la feuille de papier. Si nous saupoudrons la feuille, côté-face visible, de limaille de fer, nous observerons des mouvements dans les particules métalliques visibles (*monde extérieur*). Les champs magnétiques, invisibles, des petits aimants, invisibles aussi, du côté pile (*monde intérieur*), agissent néanmoins effectivement à travers la feuille de papier, côté-face, *monde extérieur* visible.

Telle est l'analogie des rapports entre le *monde intérieur* invisible et le *monde extérieur* visible. On ne voit toujours pas directement le monde intérieur, mais on en cerne de plus en plus les éléments, grâce à leur influence sur notre monde extérieur.

Depuis, la physique a déjà identifié au moins deux objets du *monde intérieur* invisible, d'abord, dans le domaine de l'infiniment grand, les fameux "trous noirs" du Cosmos, puis, dans le domaine de l'infiniment petit, les électrons

Rappelons que la découverte de l'électron remonte seulement à Faraday (déc en 1867). Ce n'est qu'à force d'observations scientifiques que les physiciens ont accepté de classer l'électron dans *le monde intérieur* invisible. En effet s'il possède une masse, il n'a pas de volume; il traverse la matière comme si de rien n'était ... C'est un objet de *l'autre monde*, et bien identifié cette fois celui-là ...!

Mais s'il est de *l'autre monde*, il doit donc avoir des propriétés psychiques. C'est là que les physiciens, prenant le relais des philosophes, ont dû mettre l'électron en équation, en tant qu'objet du *monde intérieur* invisible, du monde psychique, donc du monde de l'Esprit, et avec un grand E !

- Ici soufflons quand même un peu ... : rêvons ... ou rappelons-nous Teilhard de Chardin ...

Bref, on décide d'appeler désormais "éon" l'ancien électron de la physique, par référence aux contestataires gnostiques du premier siècle de l'ère chrétienne qui appelaient ainsi, dans leur système ontologique, la particule porteuse d'Esprit. On ne manquera pas de penser aussi à un autre fameux contestataire Breton Eon de l'Etoile ...

Or nous savons que notre corps physique est pénétré de milliards d'électrons, de ces particules donc porteuses d'Esprit ...

En conséquence il va falloir non seulement redéfinir une *nouvelle physique*, la *psychophysique*, mais aussi une nouvelle "méta-physique" et une nouvelle psychologie que l'on appelle désormais la *psychologie éonique* ...

- Mais, dites-moi un peu : comment se représente-t-on, actuellement, ces fameux éons, puisqu'ils sont invisibles?

Chaque éon est un minuscule petit univers sphérique en pulsations lumineuses continues. C'est cette lumière qui est le support des informations psychiques. Cette lumière les analyse, les mémorise - l'éon n'oublie jamais - et communique avec les autres éons, et avec le monde extérieur.

Les milliards d'éons de notre corps physique sont organisés et coordonnés par un éon supérieur permanent qui n'est autre que notre "Moi", présent en nous depuis l'instant même de notre conception. Les éons ont une mémoire prodigieuse et infaillible, acquise au cours d'incarnations successives sur des milliards d'années.

- Et du coup, voilà que la science, de plus en plus surprise, découvre la théorie des incarnations successives ... !

Le savoir des éons est utilisé pour le fonctionnement automatique inconscient de notre organisme. En état de conscience, notre "Moi" utilise la mémoire fraîchement acquise depuis la présente incarnation, mais en état d'inconscience, notre "Moi" a un accès possible à l'immense mémoire antérieure des éons, mémoire qui affleure d'ailleurs continuellement par le langage indispensable, régulateur et équilibrant des rêves. Toutefois, étant donné que la matérialité obscurcit le clignotement des éons, le contact avec l'inconscient est plus difficile.

La vocation des éons est d'accumuler les expériences dans l'exercice de leurs propriétés psychiques qui sont : cognition, réflexion, action et a m o u r ...

À la suite de la désincarnation, les éons se retrouvent dans le Cosmos pour faire le point des acquis. Notre "Moi" individuel devient alors un "Moi" cosmique qui n'est plus gêné par la matière pour communiquer directement avec les éons.

Après un temps de bilan et de réflexion, le "Moi" cosmique décide et choisit de faire une nouvelle expérience, c'est-à-dire une nouvelle incarnation, dans le monde extérieur, expérience dont les conditions sont définies dans des buts très précis d'expérimentation et d'enrichissement de ses propriétés psychiques : cognition, réflexion, action et a m o u r ; et ainsi de suite ...

Désormais, on peut donc dire scientifiquement qu'il n'y a pas vraiment de mort, mais plutôt des états différents d'existence, l'obscurité des périodes d'incarnation alternant, sans discontinuité, avec la lumière des périodes de désincarnation.

Et c'est ainsi que la *psychophysique* a découvert que le "Moi" cosmique était lié à un éon-électron appelé à s'enrichir, à l'infini, de conscience, de savoir, de réflexion, d'action, d'amour, par le jeu des incarnations successives, et en conséquence la *psychophysique* doit conclure à l'immortalité du "Moi" et à la réalité physique de la réincarnation ...

- Et alors, pourquoi est-ce que ces connaissances - vieilles comme le monde, soit dit en passant ... - et donc plutôt, ces "re-connaissances", ne sont-elles pas encore enseignées dans toutes les écoles du monde ?

Ar gwir enep d'ar bed! Oui, certes : la Vérité à la face du monde !... Et la vérité vous rendra libres ...

Mais croyez-vous que ceux qui nous dirigent - et qui nous exploitent - aient envie de nous libérer en nous dévoilant la vérité ?

Alors on comprendra ce que signifie la "conspiration du silence" ...

Post-Scriptum :

Ces réflexions de lecture ne constituent pas un enseignement doctrinal, mais nous permet néanmoins de constater, avec références scientifiques à l'appui, que nos enseignements traditionnels, vieux de milliers d'années, finiront, tôt ou tard - et surtout en ces temps nouveaux de l'ère du Verseau, ère de renversements, de changements s'il en fut - par être reconnus par la science officielle.



- La philosophie que développe "KAD" n'est pas un système dont les fins s'opposent à d'autres systèmes. "KAD" ne fait que re-poser le problème à caractère Druidique; restitué sous son indéniable et éternel aspect: la Sagesse humaine à travers son Symbolisme, expression de la Connaissance et de l'esprit Celte.

NEVEN LEWARC'H.

(Extraits de discours prononcés le jour
de Beltan 11.503 à Brocéliande.)

DRUIDISME ET NON VIOLENCE

Le Ministre de l'Education Nationale Française déclarait récemment que la violence était partout, qu'elle battait aux portes des écoles et que cette dernière devait être un îlot de paix.

Cette déclaration était en rapport avec des agressions qu'avaient subies des enseignants et des élèves, contre lesquelles ils s'insurgeaient. Un peu plus tard, sur une chaîne de télévision, sur le thème : "La violence est-elle un mal nécessaire ?" un psychanalyste déclarait que la violence correspondait à la défense d'un territoire existentiel. Un philosophe, lui pensait qu'il fallait créer des espaces d'expression de la violence légitime de certaines personnes.

Ces diverses déclarations ont en commun une idée répandue selon laquelle la violence serait un comportement social légitime, ou en tout cas établi, correspondant à une nécessité réelle d'expression en rapport à un manque.

La question de la violence nous intéresse très particulièrement, puisque nous nous déclarons non-violent ou plutôt, opposés à la violence. Reste à définir pourquoi et comment?

Face à cette idée, ma question est la suivante : Peut-on considérer la violence comme l'un des nombreux modes d'expression? ou n'y aurait-il pas plutôt erreur de langage dans ces considérations sur la violence?

Dans cet article, j'essaierai de mettre en valeur l'originalité de la pensée celtique et les possibilités d'alternative que pourrait proposer le Goursez Tud Donn et le Druidisme en général.

En breton, nous possédons des nuances que la langue française ne possède pas toujours.

En français, "violence", signifie "abus de la force".

En breton, nous avons, d'une part "Gwall-taol" qui signifie "mauvais coup, coup grave" et induit le terme "Gwall : faute, crime, vice, mal, malheur, manque, défaillance." et, d'autre part "Feulster", basé sur la racine "feuls: fougueux, violent, farouche, (bétail) en liberté."

Il est à remarquer que la plupart des termes basés sur la racine "feuls" s'appliquent largement au bétail déchaîné, échappé, en liberté.

Nous Bretons, faisons donc une nuance entre l'usage folâtre et l'usage criminel de la force, dans la notion de violence.

L'usage de la force est nécessaire au développement humain, sinon, nous serions entièrement soumis à notre environnement et dépendants de lui.

Tout dépend donc de la manière d'exprimer et d'exploiter cette force, mais aussi, de la définition que nous donnons de l'homme. Car c'est en nous déterminant sur la question : l'homme est-il un être raisonnable et doit-il l'être? que nous pouvons savoir si la violence peut-être un des nombreux modes d'expression, ou non, d'un manque. L'homme peut-il abuser de sa force de manière folâtre ou criminelle? Cette question est tout à fait philosophique, et ne nous conduit qu'à un choix de type rousseauiste tel que : l'homme naît-il bon? Est-ce la société qui le pervertit?

d'autre part, les intervenants sus-cités n'ont certainement pas voulu en venir là, puisque notre société a fait son choix depuis longtemps : l'homme doit être raisonnable.

C'est donc qu'il y a certainement erreur de langage.

En effet, violence est souvent confondue à agressivité, bien que ce soit là deux manifestations différentes de la force naturelle. Et je crois que c'est là que se situe le débat.

En français, l'agression est une attaque brusque, sans provocation.

En breton, à nouveau, nous possédons des nuances. D'une part, nous avons "Atahin : agression, provocation, querelle. Atahinus : agaçant, provocant." et d'autre part "Argad : huée (contre les loups), cri de guerre, attaque, incursion."

Il est à noter que dans les mots ayant pour racine "argad", il existe encore une nuance entre l'agressivité défensive, expulsive, et l'agressivité incursive, d'invasion temporaire.

Mais "argad" ne prend de sens que dans un contexte de territoire et d'existence d'un ennemi.

Il y aurait en breton, deux formes d'agressivité : l'une active (l'agacement, la provocation), l'autre passive (la défense, l'intimidation, l'incursion).

Ainsi donc, l'agressivité peut-être considéré comme vitale pour l'affirmation de soi (chez l'enfant, de manière active au travers de la moquerie, de la taquinerie), et pour la conservation de l'identité individuelle ou sociale, ou du patrimoine matériel (chez l'adulte, de manière passive.)

Ceci reprecise donc le débat et la question devient : l'agressivité étant l'un des nombreux modes d'expression correspondant à une nécessité d'expression en rapport à un manque ou à une menace, individuel ou social : où et comment permettre son expression sans violence?

Il est certain que provocations, taquineries et moqueries peuvent mener à la violence. D'où la nécessité de récupérer socialement cette tendance particulièrement

puérile et d'en réguler l'expression. Ceci se pratique couramment au travers des défis, des mises en rivalités sportives, etc... Ceci a souvent une efficacité individuelle mais non sociale. Car à ce jeu là, il faut que les groupes rivaux aient quelque chose à y perdre ou à y gagner. Deux champions qui s'affrontent défontent leur agressivité active, pas les groupes que représentent ces champions! Ce qui donne les comportements violents tels le hooliganisme, les combats de bandes rivales, etc... Ces comportements sont symptomatiques d'un investissement uniquement symbolique de l'enjeu, donc, insatisfaisant. De même l'agressivité passive a ses lois qui nécessitent la désignation d'un ennemi potentiel et du pourquoi on se sent menacé par lui; La mise en garde de l'ennemi, de l'entente sur des règles du "jeu" en cas de confrontation. Sinon, on aboutit, aux horreurs guerrières qui ont séviés pendant des siècles et qui eurent pour cause, trop souvent, la mégalomanie et la paranoïa d'un seul homme.

Face aux problèmes humains de violence et d'agressivité, nous pouvons proposer des alternatives propres à notre philosophie.

Les Druides antiques avaient proposé un certain nombre de solutions:

Face à la violence, ils opposaient le droit. Je n'ai pas étudié les droits celtiques, mais il serait intéressant qu'une personne compétente en analyse la position au sujet de la violence.

Face à l'agressivité, des solutions me sont connues.

Les Druides décidaient des temps de guerre (les Augures) et imposaient des temps de paix : Lugusad et surtout Samain. D'autre part, faisant preuve de neutralité, "... les Druides (avaient) coutume de ne pas aller à la guerre..." (CESAR in DE BELLO GALLICO, VI, 13) et on demandait leur avis : "...non seulement dans les nécessités de la paix, mais encore et surtout dans les guerres, on se (confiait) à ces philosophes et à ces poètes chantant, et cela amis comme ennemis. Souvent sur les champs de bataille, au moment où les armées (s'approchaient), les épées nues, les lances en avant, ces bardes (s'avançaient) au milieu des adversaires et les (apaisaient) ..." (DIODORE DE SICILE in HISTOIRES, V, 31, 2-5).

Autres solutions, en ces temps où l'honneur d'un clan était encore une valeur, des affrontements de champions réglés par des Druides, servaient de régulateurs des pulsions agressives en mettant cet honneur en enjeu, avec tutelle du perdant, et non rejet ou mépris.

Actuellement, nous n'intervenons plus dans les différents publics ou privés.

Cela est l'affaire de la justice d'Etat. Nous n'avons plus notre autorité d'antan. Néanmoins, nous pouvons encore avoir une action socio-culturelle.

Il nous serait possible, par exemple, de mener une politique de propagande auprès des adolescents de notre pays afin de les amener à pratiquer les jeux traditionnels celtiques et à se mesurer entre eux et aux autres communautés celtiques.

La pratique d'autres sports peut mener aux mêmes résultats a priori, mais ils sont trop intégrés "à la française" pour ne pas finir en "jeux du cirque romain". Les jeux traditionnels ont heureusement échappés à cette perversion. Mais avant de penser à une action extérieure, il nous faut faire le ménage à l'intérieur de notre communauté.

Les rivalités entre Druides, groupes druidiques et avec les ennemis à notre culture, existent.

Nombreux sont les mouvements qui représentent une réelle menace, tant pour notre image et notre crédibilité, que pour des individus affaiblis qui cherchent à se rattacher à n'importe quelle drogue, même verbale, pourvu qu'elle les fasse "planer" et espérer séparer le bon grain de l'ivraie, seuls, n'est pas la solution idéale. Il faut que nous nous rapprochions tous autour de valeurs simples, objectivement celtiques, communes, faciles à concrétiser.

Le temps ferait le reste et l'on verrait qui arrive à tenir ses promesses, qui tente de poursuivre des ambitions de pouvoir...

D'autre part, nous avons des ennemis à notre culture. Il faut les nommer et définir la menace qu'ils représentent pour notre identité.

Ceci a déjà été tenté, mais toujours nous sommes tombés dans une cruelle impasse: être relégués par ces ennemis puissants au rang d'une minorité folklorique et risible ou créer une sorte de synthèse qui pervertit notre patrimoine.

"Le monde celtique, dès la fin de l'antiquité, n'était plus - il n'est toujours pas - susceptible de s'adapter sans disparaître à l'évolution de l'Occident, médiéval ou moderne." (LE ROUX & GUYONVARC'h in "LES DRUIDES", p339).

Je serai moins catégorique et ferai plus confiance en la santé de notre culture qui devrait nous permettre de trouver une alternative avec sagesse et originalité, dans le dialogue et la paix.

C'est l'ambition actuelle du Goursez Tud Donn et nous le réaliserons.

Partant du principe selon lequel l'homme est un être raisonnable, nous ne pouvons accepter la violence.

Tout homme doit apprendre à se contrôler et à n'exercer sa force que dans l'intérêt de la Communauté à laquelle il appartient.

La folâtrie et la criminalité sont à sanctionner, quelques soient leurs motifs. Quels sont ces intérêts? Quelles en seraient les sanctions? Il nous appartient de proposer des alternatives propres à l'esprit celtiques, sans créer de modèle, tout en étant précis. Puis il nous faudrait les faire connaître, en débattre. Ceci nécessite une grande clarification au sein du Goursez Tud Donn et en collaboration avec les autres mouvements celtisants. Nous n'avons pas l'apanage de la science, ni de la sagesse.

Pour ce faire, il serait heureux que nous invitions les mouvements druidiques situés en France et Bretagne à une grande assemblée en vue de nous concerter sur ces points.

Ainsi, pourrions nous un jour proposer, tant aux autorités (malheureusement) de tutelle de nos pays, qu'aux membres de la Grande Communauté Celtique, des solutions aux problèmes de régulation et de cohérence sociale.

Ainsi serons nous à nouveau considérés "...comme les plus justes des hommes..." (STRABON in "GEOGRAPHIE", IV, 4).

EGI AN ED!

ᚱ. 7-χ MAGOSIOS KER



- Ce Temple (Le Temple Druidique), c'est la forêt celtique. La pensée druidique ne veut que le roc sous ses pieds, pour participer à la matière, les arbres autour d'elle, pour participer à la vie dans sa forme la plus sage. Le ciel, au-dessus d'elle, pour participer à la grande évolution du Cosmos.

- VEROESTRUMNIS -

(Extraits de discours prononcés le jour
de Beltan 11.503 à Brocéliande.)

UNE VERTU THERAPEUTIQUE DE L'IF

("LA RECHERCHE" NOV. 90)

J'ai eu le plaisir, récemment, de lire un article scientifique dans lequel on explique que l'if présente quelque vertu thérapeutique dans le traitement de certaines tumeurs cancéreuses. L'if, considéré par nombre de civilisations antiques dans le cadre unique de ses propriétés toxiques, l'était, en Celtie, d'une manière duelle et originale de vie et de mort mêlées.

La découverte scientifique sus-nommée vient à la fois confirmer notre juste perception de la dynamique de notre arbre sacré et ajouter au respect que nous devons avoir pour lui.

L'if est un arbre de taille moyenne. Son tronc est droit, de couleur brun rouge. Il porte des rameaux dès la base du tronc, soutenant des feuilles persistantes en forme d'aiguilles. Son bois est dense, souple et imputrescible. Le fruit rouge ressemble à une baie dont la chair est comestible et la graine toxique à l'instar des feuilles. L'if est un arbre qui fleurit de Mars à Mai et fructifie d'Août en Septembre. C'est un arbre à croissance très lente et de longévité (six cents à mille ans), supportant bien le froid et la taille.

"La toxicité de l'if est connu depuis l'Antiquité. Les anciens naturalistes rapportent ses propriétés délétères et lui confèrent même des attributs maléfiques. Les Grecs pensaient que dormir à l'ombre d'un if pouvait entraîner la mort!... et Pline L'Ancien (1^o siècle) affirma que des tonneaux fabriqués en bois d'if avaient empoisonné le vin qu'ils contenaient." (LA RECHERCHE 226, volume 21, p1427).

Les Celtes, eux, accordaient quatre dimensions à l'if : un symbolisme d'immortalité et d'éternité; des propriétés toxiques; des propriétés guerrières; des propriétés magiques et divinatoires. Le nom de l'if est, d'autre part, lié à deux divinités : Dagda et Ogmios.

L'if a également été considéré pour ses propriétés médicinales variées : anticoagulant, tranquilisant, cardiotonique, expectorant, etc...

Le feuillage toujours vert, la grande longévité et la lente croissance de l'if ont frappé les esprits Celtes qui en ont fait un arbre hors du temps, présent au début du monde et témoin futur de sa destruction. D'où son rattachement au Dieu Dagda, dont le surnom est Eochaid (Iva-katu-s " qui combat par l'if "), et à ses qualités de maître des éléments, Dieu du temps chronologique et atmosphérique et de l'éternité? L'un des attributs de Dagda est une énorme Massue (d'if?) qui tue par un bout et réscussite dans l'autre monde par l'autre bout.

En Gaule, les vertus toxiques des feuilles d'if étaient utilisées pour empoisonner des flèches.

César (in DE BELLO GALLICO) rapporte que Catuvolcus, voyant sa fin approcher, s'était empoisonné en absorbant de l'if.

Le bois d'if servait à confectionner des arcs, des hampes de lances, des boucliers, des meubles.

D'autre part, en Celtie insulaire, le bois d'if servait à graver les Ogam.

" Car presque chaque fois qu'un File ou un Druide Irlandais grave des Ogam divinatoires ou magiques sur une baguette de bois, le bois est de l'if " (LE ROUX & GUYONVARCH, in " LES DRUIDES ", p147).

L'histoire de Baile au doux langage résume bien quelques propriétés de l'if: Baile était amoureux d'Ailinn et ils convinrent d'un rendez-vous à Ros-na-Turigin. Mais malheureusement, des Druides avaient prédit que les amants ne se rencontreraient pas de leur vivant. Baile l'apprit et mourût aussitôt. On l'enterra et un if poussa sur sa tombe "...et la forme et l'apparence de la tête de Baile étaient visibles à son sommet". Apprenant la mort de Baile, Ailinn mourût à son tour. On l'enterra et il poussa sur sa tombe un pommier. Son sommet ressemblait à la tête d'Ailinn. Au bout de sept ans, on coupa l'if et en fit des tablettes de poètes sur lesquelles on écrivit les visions, les fêtes, les Amours, les courtisanes d'Ulster. De même on écrivit les courtises du Leinster sur le bois du pommier d'Ailinn. A Samain, Art, fils de Conn, eût en main les deux tablettes. Celles-ci sautèrent alors l'une vers l'autre et s'unirent de telle sorte qu'on ne put les séparer. On les garda ainsi comme un joyau dans le trésor de Tara. (cité par LE ROUX & GUYONVARCH , Op. Cit., p154).

L'if est donc pareillement lié au Dieu Ogmios, inventeur de l'écriture sacrée, maître de la magie, Dieu fort qui paralyse ses victimes. Il est le Dieu lieur qui conduit à la guerre mais ne la fait pas.

Le nom d'Ogmios, qui n'est pas celtique, s'explique par l'adaptation d'un grec (qui signifie sentier et évoque la notion de conducteur). "Son nom, étranger, peut être celui d'une divinité qu'on ne nomme pas parce qu'elle est trop redoutable". (LE ROUX & GUYONVARCH, Op. Cit., Glossaire).

Cela m'a étonné de retrouver certaines des dimensions évoquées par nos pères dans la découverte signalée pages 1427 à 1429 de la revue "La Recherche" de Novembre 1990.

En 1971, une équipe américaine a isolé le taxol de l'if. Son mode d'action sur la cellule fut ensuite découvert par S.B. Horwitz "...sa cible biologique est une protéine, la tubuline, qui interagit avec le fuseau mitotique, un élément indispensable de la division cellulaire, ou mitose." (Recherche, p1427).

Le taxol provoque donc un dysfonctionnement du fuseau mitotique. Dans le cas de cellules tumorales, la division cellulaire très active est fortement ralentie grâce au taxol.

Des résultats très intéressants ont pu être obtenus sur certains types de cancer des ovaires et du poumon. Pour éviter le massacre des ifs, les chercheurs mettent au point un produit de synthèse dérivé.

Les Druides antiques n'avaient certainement pas connaissance de cette propriété particulière de l'if, mais il est étonnant de constater combien se rapprochent les notions d'éternité et de ralentissement de la mitose; de massue du Dagda et de propriétés toxiques d'une part, curatives d'autre part.

Au contraire des Grecs, nos pères contemplant l'if sacré à sa juste valeur parce qu'ils n'avaient pas une vision manichéenne du monde.

La mort milieu d'une très longue vie. L'if, éternel, pont entre les mondes.

Tout n'est que cycles & contreponds dans ce monde-ci ! "Celui qu'on ne nomme pas" en est l'esprit et le coeur.

Sous la protection du Dagda et d'Ogmios, puisse donc le souffle de nos esprits briller encore longtemps dans l'If.

✠ ȝ . x MAGOSIOS KER



- Nous jetons par-dessus bord, avec le soupir de soulagement d'homme enfin libérés, le charabia "théologique" d'hier, la stupide terreur de l'enfer, les grotesques ou sanglantes arguties sur la présence réelle, le "Filio-que" et autres fadaises.

MAEN NEVEZ.

(Extraits de discours prononcés le jour de Beltan 11.503 à Brocéliande.)

à propos de "l' Hermine légitimiste"

Deux pages du n° 12 du "bulletin de liaison", intitulé l'HERMINE, de la "Fédération Bretonne Légitimiste"¹ sont parvenues jusqu'à nous, par je ne sais quel cheminement. Il apparaît que cette Fédération traite de druidisme. C'est sans doute la raison pour laquelle quelque bonne âme nous a adressé ce bulletin.

D'abord on ne sait pas de quoi cette "Fédération Bretonne" est "légitimiste". Comme son bulletin s'appelle "l'Hermine", que son titre est flanqué de deux belles hermines héraldiques noires, il y a tout lieu de penser qu'il s'agirait là d'une fédération de "royalistes bretons" oeuvrant pour le retour d'un roi Breton "légitime" en Bretagne. Surprenant, n'est-ce pas ? Mais l'*Emsav*² offre tellement de facettes !

Décidément les temps sont durs pour les druides contemporains qui *devraient* être "les conseillers des princes" et donc naturellement les conseillers de ceux-là qui oeuvrent pour le retour de nos princes bretons au pouvoir ... quels que soient ces princes d'ailleurs - et tous ceux qui gouvernent font fonction de "princes"- ... Rétablir la souveraineté bretonne en quelque sorte, mais c'est bien là un programme tout à fait "nationaliste" breton, si je ne m'abuse ...

Bref, l'article s'intitule ainsi :

De Grande en Petite Bretagne
Druidisme et Maçonnerie
(autour d'un trouble équivoque).

Un vrai sujet de thèse en "maçonologie" ! Dommage que cette discipline fort judicieusement introduite dans les années fin70-début80 (et ce pour la première fois dans l'hexagone) dans le cursus de l'Université de Haute Bretagne ait été si rapidement retirée des programmes. *Il paraît* que "ça" ne plaisait pas à tout le monde, certaine "obédience" n'aimant pas trop qu'"on", fut-on un modeste étudiant breton un peu curieux, puisse se permettre de fouiner dans ses affaires !

L'article semble signé par un certain COETFEAL, vraisemblablement un pseudonyme, ce nom ne figurant pas à l'annuaire.

¹ F.B.L. BP 1851 35018 RENNES cédex.

² On désigne ainsi l'ensemble du mouvement de renouveau breton sous tous ses aspects, mais quand même avec une connotation plutôt politique.

L'auteur commence par dépeindre "la confusion des esprits" et "l'ignorance" qui affligent "chez nous"(sic) les "bons" catholiques(sic) à propos de druidisme et de franc-maçonnerie de part et d'autre de la Manche. On y trouve, pêle-mêle, dans le confusionnisme le plus étonnant : les attaches bretonnes, le patriotisme français, les loges maçonniques, les différents collèges philosophiques druidiques, Astérix, la celtomanie, l'impérialisme, le "pluralisme culturel", les droits de l'homme, Philéas Lebesgue, l'Europe, la sociale-démocratie, les néo-racistes, et l'inévitable J-M Le Pen ... Ouf ! Tiens, on a oublié Freud ...

Le deuxième paragraphe est déjà plus intéressant en ce qu'il se voudrait un résumé historique, ou plutôt un concentré, une sorte de *digest*, en douze lignes ... La première phrase fait allusion aux "tenants néo-druidistes de la nouvelle église celtique orthodoxe (M. Raoult)"(sic) et là se place, entre parenthèses, ce "(M. Raoult)" sans qu'on sache pourquoi cette parenthèse se trouve là. Le rédacteur de l'article veut-il dire qu'il prend ses références dans *Les Druides*¹ de Michel RAOULT, ou bien veut-il signifier par là qu'il considère ce même M. Raoult comme l'un de ces "tenants néo-druidistes" ? Voilà encore une belle ambiguïté ! En tout état de cause l'Eglise Celtique, même d'*ethos* celtique, est une église chrétienne, alors que le mouvement, même "néo"-druidique, *devrait* être de tradition païenne et paganisant puisque d'origine pré-chrétienne.

Ensuite on commence à entrer dans le confusionnisme quand l'auteur confond le *Druid Order* de Londres avec la *Gorsedd* du Pays de Galles, qu'il orthographe "Gorsidd".

Remettons les pendules à l'heure en rappelant

- que le *Druid Order* fut rétabli au grand jour à Londres en 1717 (et ce qu'il y a là de remarquable c'est que c'était la même année que la fondation de la Grande Loge Maçonnique de Londres, mais ça, l'auteur de l'article non seulement n'a pas l'air de le savoir mais insiste au contraire sur le fait que les sociétés druidiques - qu'il appelle "panceltiques"- étaient "de fondation bien postérieure" à la Franc-Maçonnerie),
- que la *Gorsedd* galloise fut relancée aussi de Londres en 1792 pour la Bretagne insulaire, mais
- que la *Gorsedd* bretonne, filiale de la *Gorsedd* galloise, ne fut établie en Presqu'île de Bretagne qu'en 1900 seulement !

L'auteur de l'article ironise facilement sur la "mixture plus théiste que panthéiste accommodée à la manière platonicienne" d'une *Gorsedd*

¹ RAOULT (Michel) - *Les Druides* : les sociétés initiatiques celtiques contemporaines. - Monaco : Editions du Rocher, 1988. - 133 x 201 mm, 349 p. - (Collection Gnoise.) ISBN 2-268-00706-5.

composée en majeure partie de chrétiens, surtout protestants, et "placée sous la protection ... de la Reine d'Angleterre". Il est vrai que la Reine d'Angleterre est membre de la *Gorsedd* du Pays de Galles, en tant que "vate", et qu'elle est également "chef de l'Eglise Anglicane". Diverses personnalités de la famille royale d'Angleterre sont aussi membres de la *Gorsedd* galloise ainsi que de la Grande Loge Maçonnique de Londres ... Ajoutons en outre qu'il est bien connu que la plupart du temps les "archidruides" gallois sont des "ministres" du culte protestant, le plus souvent des pasteurs méthodistes, ce qui est évidemment en contradiction avec le druidisme antique puisqu'il était pré-chrétien, mais les druides gallois modernes affirment qu'ils ne font ni de politique ni de religion, mais seulement du culturel.

L'auteur poursuit son article en disant que "le débat autour de cette société initiatique panceltique ... serait clos s'il n'avait été réouvert récemment par la naissance en France(et ailleurs) de plusieurs sectes néo-païennes indépendantes (Le Soleil Celtique, l'Ordre Vert Druidique - 1940) ..." Mais quand l'auteur parle de "cette" société initiatique, étant donné qu'il vient d'en citer pour le moins deux : le *Druid Order* et la *Gorsedd*, on ne sait pas très bien de laquelle il veut parler. Son "récemment" appliqué à 1940 ne serait quand même pas si récent si ce n'était une erreur, de frappe peut-être, car il faut lire 1970 au lieu de 1940. On ne voit pas bien non plus quel débat a pu réouvrir ces mini-"sectes", Soleil Celtique et Ordre Vert, qui sont en fait un seul et même groupe, vraiment très "marginal". Fort heureusement il y en a bien d'autres, plus importants et plus connus. Mais l'auteur parle de "marginalisation" par rapport aux loges maçonniques françaises des diverses obédiences. On ne voit pas pourquoi il y aurait "marginalisation" puisque de toute façon ces sociétés druidiques ne sont pas affiliées à quelque obédience maçonnique que ce soit, ni de France ni d'ailleurs, même s'il y a pu avoir des coïncidences historiques étonnantes, voire une certaine complicité autour de 1717 ... Et ce n'est pas "la grande querelle" littéraire, tout au moins supposée par l'auteur de l'article, à propos du "Mythe du Graal", qui risque de troubler la quiétude des médiévistes, celtisants ou non ...

A partir de là, l'auteur nous entraîne dans un survol et des raccourcis fulgurants en moins de vingt-cinq lignes qui condenseraient bien 250 pages du *Pendule de Foucault* d'Umberto Eco⁴ ... Retenons-en que l'auteur, qui doit se sentir persécuté, dénonce un "complot anti-monarchique et anti-chrétien fomenté" par les sociétés initiatiques de tous poils.

Toutefois au paragraphe suivant l'auteur nous rassure, à moitié seulement, en nous disant, dans un style plus proche de Sénèque que de Chateaubriand, que si ce complot existe vraiment dans certaines loges maçonniques

⁴ ECO (Umberto). - Le Pendule de Foucault. - Paris : Editions Grasset, 1990. - 154 x 240 mm, 659 p. - ISBN 2-246-41751-1.

bretonnes, ce n'est pas le cas de la *Gorsedd* de Bretagne, tout au moins jusqu'à la création de la *Kredenn Geltiek* par Morvan Marchal !

Rétablissons tout de suite l'orthographe de Morvan Marchal (et non Maréchal) et de la *Kredenn Geltiek*, qui signifie "Croyance Celtique", (et non *Credenn Keltiec*) et rappelons que le "manifeste de KAD", organe⁵ de la *Kredenn Geltiek* date de 1936 (et non de 1947).

L'auteur affirme que la création de l'association druidique dite *Kredenn Geltiek* aurait été effectuée par Morvan Marchal "sous l'influence maçonnique". Autrement dit, la *Kredenn Geltiek* serait une création suscitée par la Franc-Maçonnerie française. Bien entendu l'auteur ne donne aucune preuve de ce qu'il avance. On a tout lieu de douter que Morvan Marchal, même s'il était vraiment "maçon", ait jamais reçu quelque ordre occulte de la Franc-Maçonnerie française de créer la *Kredenn* pour "infiltrer", en quelque sorte, le mouvement druidique en Bretagne ... En quoi est-ce que la *Gorsedd* de Bretagne, alors unique organisation druidique en Bretagne, pouvait présenter une éventuelle menace quelconque pour la Franc-Maçonnerie? De toute façon la *Gorsedd* de Bretagne, association plus ancienne, était, et demeure, tout à fait autonome par rapport à la *Kredenn*, et réciproquement ...

L'auteur termine son article en annonçant qu'il analysera, la prochaine fois, le "credo déiste" de la franc-maçonnerie qu'il considère comme étant à la base des "relations interceltiques" des régions européennes du littoral Atlantique, pas moins ... Belle envolée finale, avec ouverture sur le domaine économique, où l'auteur laisse à penser qu'il s'agit encore là d'une "influence maçonnique".

Evidemment l'article est "à suivre". Espérons donc que cette suite nous parvienne, d'autant plus que ces derniers temps quelques événements, vraiment très récents cette fois (1989-1990), dans certains milieux druidiques bretons, seraient peut-être susceptibles de relancer le débat sur les interférences maçonnisme/druidisme.

L'article du bulletin "légitimiste" est une étude trop condensée, bien compliquée, peu claire, voire inexacte, et surtout bien peu pédagogique pour le lecteur non averti ! L'auteur mélange allègrement les obédiences, druidiques ou maçonniques. Il aurait mieux fait d'établir un tableau synoptique de ces deux types de sociétés "de pensée", avec les motivations philosophiques, religieuses, politiques, culturelles et sociales des unes et des autres. Apparemment l'auteur connaît beaucoup de choses, mais s'il les a assimilées, quant à lui, il n'est pas très adroit dans l'art de les faire partager à ses lecteurs "légitimistes".

⁵ KAD : cahier sapiental druidique.

A ce propos, n'étant pas si sûr que cela du sens véritable du mot "légitimiste", vérifions dans le Littré, le dictionnaire que j'ai sous la main. C'est plus *snob* que le Larousse, n'est-il pas vrai ? ... Voici ce qu'on peut y lire :

LÉGITIMISME, *sm.* Opinion des légitimistes.
LÉGITIMISTE, *sm. et f.* Celui, celle qui est partisan des princes dits légitimes, et en particulier de la branche aînée des Bourbons, en tant que possédant un droit à régner sur la France. *Adj.*
Le parti légitimiste.
LÉGITIMITÉ (*légitime*), *sf.* Qualité de ce qui est légitime. La légi-

Oh là, Messieurs les "Légitimistes", mais tout cela ne nous concerne pas, nous Bretons ! Les princes légitimes qui nous intéresseraient, éventuellement, ne sauraient être que des princes Bretons, bien évidemment. Il ne faudrait pas oublier que la supposée Révolution "Française" a commencé en Bretagne, avant 1789, et que les derniers *Etats de Bretagne* ont été interrompus et notre *Parlement de Bretagne* dissout par l'intervention *manu militari* des sbires du roi de France Louis XVI ... Eh oui⁷ ... Nous étions jusqu'alors "autonomes" et "Province réputée étrangère", comme disaient les cartes de géographie de l'époque.

Et, comme par hasard, les princes, peu "légitimes", qui dirigent les fameuses Républiques à numéro⁸ qui ont suivi, ne tiennent pas, eux non plus, à ce que le bon peuple Breton le sache !

Mais au fait, tuer la mémoire d'un peuple, n'est-ce pas du génocide culturel ça ?⁹

Michel RAOULT, (*Lugnasad* 1990 e.v.)
docteur en maçonologie,
(Université de Haute Bretagne).

⁷ On relira aussi utilement les Lettres de Mme de Sévigné à propos des Dragonnades en Bretagne.

⁸ Il n'y a qu'en France, et au Burundi, qu'on numérote les républiques.

⁹ Texte communiqué à la "Fédération Bretonne Légitimiste" à Rennes.

COMMUNIQUE

Conformément à l'assemblée générale de la Kredenn Geltiek (J.O.11X181) du 7 Avril 1990 (e.v.) un communiqué a été adressé à chaque adhérent, et publié dans KAD N°17 daté 06/06/90 e.v.. Lequel invitait tous les membres de la Kredenn Geltiek à adresser leur cotisation statutaire annuelle en ces termes:

Concernant les anciens membres de la **Kredenn Geltiek**, nous leur serions reconnaissants de bien vouloir "confirmer" leur volonté d'appartenir à la **Kredenn Geltiek** traditionnelle, fondée par Morvan Marchal/**Artonovios**, proclamé, le 1er mai 1937e.v., en la fête de **Beltan**, premier **Ri Drevon Gudaer**, et dont le successeur désigné, après Raffif Tullou/**Neven Lewarc'h**, est Yann-Morvan Gefflot/**Ab Artonovios**, depuis le 7 avril 1990e.v..

Les anciens membres pourront effectivement concrètement cette démarche par le versement au Trésorier (M. S. Hainglaise, C.P. 1403 44806 St-Herblain Cédex) de leur cotisation statutaire annuelle en cours, ou en retard, de un franc (*eul lur hepken*) symbolique, ou plus évidemment ...

Le nouveau Conseil, ou Poëllgor de la **Kredenn Geltiek**, s'efforcera de donner à la **Kredenn** la place qu'elle mérite en Bretagne, en restant dans la continuité des Morvan Marchal, Bayer du Kern, Berthou-Kerverziou, Jean Piette et Raffif Tullou, tout en développant un esprit d'ouverture aux Celtes de bonne volonté.

En ce mois de janvier 1991 - e.v.. Le Conseil d'Administration de la K.G. a établi la liste des adhérents qui ont adressé confirmation de leur appartenance, par lettre au secrétaire général ou au R.D. Gudaër, et leur cotisation pour 1990. Seuls les membres adhérents en 1990 seront convoqués à la prochaine Assemblée Générale.



Par le Poëllgor, nous convions toutes les personnes qui souhaitent devenir

MEMBRE DE LA GOURZEZ TUD DONN HENVREUDEURIEZH TUD AN DERV
ASSEMBLEE DES TUD DONN DE LA FRATERNITE DES GENS DU CHENE

d'écrire à Michel Raoult BP 14 - 35801 Dinard Cedex

Le Secrétaire Général adressera à chacun les informations et documents nécessaires à leur admission.

1608

DEIZIADUR KELETIEK

AL MDCVIII

SONNOINGOS CELTON

1990-91 AV

MIBIS

SAMONIOS

DVMANNIOS

RIVROS

ANAGANTIO

OGRONNOS

CVTTIOS

GIAMONIOS

SIMIVISONNAS

EQVOS

ELEMBIV

EDRINIS

CANTLOS

| LATIS | Sa. | Du. | RI. | An. | Og. | Cu. | Gi. | Si. | Eq. | El. | Ed. | Ca. |
|-----------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 1 | b27 | d26 | k25 | g24 | c22 | m24 | e23 | m22 | m21 | g19 | e17 | g16 |
| 2 | e28 | u27 | e26 | e25 | h23 | e25 | b24 | a23 | e22 | o20 | o18 | w17 |
| 3 | r29 | 28 | r27 | n26 | w24 | u26 | r25 | e24 | z23 | u21 | s19 | e18 |
| 4 | e30 | 29 | z28 | v27 | e25 | r27 | e26 | 25 | h24 | h22 | t20 | n19 |
| 5 | 31 | 30 | u29 | e28 | v26 | z28 | 127 | 26 | e25 | e23 | 21 | g20 |
| 6 | d01 | k01 | 30 | r29 | r27 | h29 | 28 | 27 | v26 | r24 | 22 | o21 |
| 7 | u02 | e02 | 31 | 30 | 28 | 30 | 29 | 28 | e27 | e25 | 23 | 122 |
| 8 | 03 | r03 | g01 | 31 | m01 | 31 | 30 | 29 | n28 | 26 | 24 | o23 |
| 9 | 04 | z04 | e02 | c01 | e02 | e01 | m01 | 30 | 29 | 27 | 25 | 24 |
| 10 | 05 | u05 | n03 | h02 | u03 | b02 | a02 | 31 | 30 | 28 | 26 | 25 |
| 11 | 06 | 06 | v04 | w03 | r04 | r03 | e03 | m01 | g01 | 29 | 27 | 26 |
| 12 | 07 | 07 | e05 | e04 | z05 | e04 | 04 | e02 | o02 | 30 | 28 | 27 |
| 13 | 08 | 08 | r06 | v05 | h06 | 105 | 05 | z03 | u03 | 31 | 29 | 28 |
| 14 | 09 | 09 | 07 | r06 | 07 | 06 | 06 | h04 | h04 | e01 | 30 | 29 |
| 15 | 10 | 10 | 08 | e07 | 08 | 07 | 07 | e05 | e05 | o02 | 31 | 30 |
| A T E N O V X T I O N | | | | | | | | | | | | |
| 1 | 11 | 11 | 109 | r08 | 09 | 08 | 08 | v06 | r06 | s03 | g01 | h01 |
| 2 | 12 | 12 | 10 | 09 | 10 | 09 | 09 | e07 | e07 | t04 | w02 | e02 |
| 3 | 13 | 13 | 11 | 10 | 11 | 10 | 10 | n08 | 08 | 05 | e03 | r03 |
| 4 | 14 | 14 | 12 | 11 | 12 | 11 | 11 | 09 | 09 | 06 | n04 | e04 |
| 5 | 15 | 15 | 13 | 12 | 13 | 12 | 12 | 10 | 10 | 07 | g05 | 05 |
| 6 | 16 | 16 | 14 | 13 | 14 | 13 | 13 | 11 | 11 | 08 | o06 | 06 |
| 7 | 17 | 17 | 15 | 14 | 15 | 14 | 14 | 12 | 12 | 09 | 107 | 07 |
| 8 | 18 | 18 | 16 | 15 | 16 | 15 | 15 | 13 | 13 | 10 | o08 | 08 |
| 9 | 19 | 19 | 17 | 16 | 17 | 16 | 16 | 14 | 14 | 11 | 09 | 09 |
| 10 | 20 | 20 | 18 | 17 | 18 | 17 | 17 | 15 | 15 | 12 | 10 | 10 |
| 11 | 21 | 21 | 19 | 18 | 19 | 18 | 18 | 16 | 16 | 13 | 11 | 11 |
| 12 | 22 | 22 | 20 | 19 | 20 | 19 | 19 | 17 | 17 | 14 | 12 | 12 |
| 13 | 23 | 23 | 21 | 20 | 21 | 20 | 20 | 18 | 18 | 15 | 13 | 13 |
| 14 | 24 | 24 | 22 | 21 | 22 | 21 | 21 | 19 | 19 | 16 | 14 | 14 |
| 15 | 25 | DIV | 23 | DIV | 23 | 22 | DIV | 20 | DIV | DIV | 16 | DIV |

Gouel Heven I Sa. 15
 II Sa. 1
 III Sa. 2
 Noz Rin Du. 7
 Ginivelezh Ri. 13
 Bron Zonn I
 Gouel Brient I An. 15
 II An. 1
 III An. 2
 Lidevadeg Og. 14
 Ar Ger Cu. 7
 Beldan I Gi. 15
 II Gi. 1
 III Gi. 2
 Gwedion Si. 7
 Kadervenn Eq. 7
 Laounaskad I El. 15
 II El. 1
 III El. 2
 Ar Wreg Ed. 7
 Trugarez Trec'h Trevad Ca. 15